



COMMUNIQUÉ



www.ville-sainteanne.fr

#TempêteFiona #AlimentationEau #École

DISTRIBUTION DE L'EAU :

POINT DE SITUATION DU LUNDI 3 OCTOBRE 2022

Lundi 3 octobre 2022,

Depuis le passage de la tempête Fiona, le réseau d'alimentation en eau potable du territoire est très perturbé. La population Saintannaise souffre d'un manque d'eau récurrent malgré les travaux mis en œuvre par le Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe pour réparer et remettre en état le réseau. De surcroît, depuis le vendredi 30 septembre 2022, la Ville de Sainte-Anne est touchée par un avis de restriction d'usage de l'eau émis par l'Agence Régionale de Santé, en raison d'une contamination à l'aluminium.

Face à cette situation aggravante, le Maire de la Ville de Sainte-Anne Francis BAPTISTE réitère son soutien à la population. Depuis le passage de la tempête, la municipalité est aux côtés des familles saintannaises et des publics fragilisés.

- **À ce jour, plus de 28 500 bouteilles d'eau ont été distribuées à la population, aux écoles et aux personnes fragiles par l'intermédiaire du CCAS et les élus de quartier. Les opérations de distribution de packs d'eau se poursuivent**, en partenariat avec les services de la Préfecture et la Sécurité Civile ;
- **10 points d'approvisionnement d'eau à usage domestique sont répartis sur le territoire** pour apporter une aide de proximité aux habitants. Il s'agit des citernes d'eau à Marly, Maudette, Richeplaine, Chateaubun, à l'école Foucher/Deshauteurs, et des points d'eau situés au CTO de Dupré, à Maudette et à Marly ;
- En plus, **la Mairie assure une permanence fixe, du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de l'administration** pour permettre à tout un chacun d'avoir accès à des bouteilles d'eau dans la limite des stocks disponibles.

Parallèlement pour maintenir les services publics notamment l'accueil des élèves et la production des repas des 15 écoles et de ceux livrés en portage à domicile, la municipalité assure une veille journalière et constante afin d'apporter des solutions d'urgence en étroite collaboration avec l'Etat. La cuve de la cuisine centrale a été déconnectée du réseau du SMGEAG suite à l'avis de restriction d'usage de l'eau en provenance de l'usine de Deshauteurs. Elle est alimentée au quotidien par les services de la préfecture. Le Maire rappelle à la population que l'usage de cette citerne est exclusivement réservé à la cuisine centrale. Il déplore que certains individus viennent se ravitailler sur site au détriment des enfants et des personnes âgées alors que d'autres points sont en accès libre sur le territoire.